

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ PROTECTION DE L'ENFANCE

ID. DATADOCK n° DD 0007569
Formation continue
Déclaration d'activité (NDA)
N° 93 83 P00 26 83



La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant prévoit que l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE) est en charge d'élaborer un programme pluriannuel des besoins en formation des professionnels de la protection de l'enfance dans le département et d'en faire le bilan.

Cette nouvelle disposition s'inscrit dans le prolongement des exigences de la loi du 05 mars 2007 et de l'article 1542-1 du code de l'éducation qui prévoit que l'ensemble des personnels concourant à la protection de l'enfance reçoive une formation dans le domaine de la protection de l'enfance en danger.

Le DU Protection de l'Enfance répond à cette exigence.

OBJECTIFS

Ce DU a pour triple objectifs :

- > De donner aux professionnels concernés une expertise en protection de l'enfance,
- > D'améliorer la prévention, l'accompagnement des familles, la prise en charge des enfants
- > D'instaurer une culture commune entre tous les partenaires intervenant dans le champ de la protection de l'enfance.

MODALITÉS

Durée des études :

- > 2 jours / mois - d'octobre à juillet

Lieu :

- > Campus de La Garde

Inscription : T. 04 94 14 22 50



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- > **Emmanuel Aragon**
Vice-Président FTLV
- > **Pierre Benghozi**
Pédopsychiatre
- > **Florence Brizio**
Responsable de l'ODPE
- > **Nadège Coudoing**
Maître de Conférence en Droit
- > **Geneviève Dorvaux**
Maître de Conférence en Droit
- > **Christine WENZEL**
Directrice de l'enfance et de la famille
- > **Philippe Pedrot**
Professeur de Droit

Besoin d'informations ?

Des experts en formation professionnelle, vous conseillent :



04 94 14 22 50
ftlv@univ-tln.fr

Retrouvez toutes
nos formations :
www.univ-tln.fr



 **UNIVERSITÉ
DE TOULON**

Direction de la Formation Tout au Long de la Vie
et du Développement des Ressources Propres

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS - 128 H

▶ LE DU COMPORTE 4 UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

UE 1 (40 H) - l'enfant dans sa famille et dans la société

UE 2 (35 H) - Le dispositif de protection de l'enfance

UE 3 (30 H) - Les modalités de prise en charge

UE 4 (16,5 H) - Mémoire



CONDITIONS D'ACCÈS

Après examen du dossier de candidature :

- > **Destiné aux professionnels** travaillant dans le champ de la protection de l'enfance et à l'ensemble des professionnels (policiers, gendarmes, avocats, enseignants, infirmiers, puéricultrices, sages-femmes, médecins, psychologues, psychiatres) souhaitant acquérir une spécialisation en protection de l'enfance.
- > **Un niveau bac + 2 minimum**, dans le domaine de compétence, est requis ou être titulaire d'un diplôme d'assistant socio-éducatif, d'éducateur spécialisé, de conseillère en économie sociale et familiale.
- > Une **commission pédagogique** examinera les dossiers de candidature.



CONTACTS

DIRECTION DE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE ET DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES

Campus de La Garde - Bât. V1 - CS 60584 - 83041 TOULON CEDEX 9
Tél. 04 94 14 22 50 - Email : ftlv@univ-tln.fr

SERVICE FORMATION DU DÉPARTEMENT DU VAR : Tél. 04 83 95 07 57
ODPE : Tél : 04 83 95 21 48

CALENDRIER

> **Candidatures** : à partir de mai

Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'Université : www.univ-tln.fr rubrique Formation continue - Diplômes d'Université

> **Début de formation** : octobre

> **Fin de formation** : Juillet

COÛT PÉDAGOGIQUE*

> **Paiement personnel** : 900 €

> **Prise en charge** : 1 125 €

> **Droits universitaires en sus du coût pédagogique** : 170 €**

*Toute formation est dûe selon les modalités prévues dans le contrat de formation.

**Droits pour l'année 2019-2020 susceptibles de modification pour l'année 2020-2021.

EFFECTIF

> 40 places par promotion.

> L'organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.



L'UTLN sur
les réseaux sociaux



LE DÉPARTEMENT



Direction de la Formation Tout au Long de la Vie
et du Développement des Ressources Propres